## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - **AMENDEMENT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 25.10.2017	Heure	Numéro	Département(s)  DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Commission Droit des sa	Lié à :(obligatoin	e)					
Titre : Amendement au projet de loi portant modification de la loi sur l'exécution des peines et des mesures pour les personnes adultes (LPMPA)							
(Amendement initialement déposé par Alexandre Houlmann)							
Contenu:							
Article 92, alinéa 2							
<sup>2</sup> Les images enregistrées peuvent être conservées pour une durée maximale de <i>quatre</i> mois.							
Motivation (facultatif):							
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :							
Christophe Schwarb, président de la commission							
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom,	, nom) :				